

L'an deux mil vingt et un, le premier Octobre à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Brétigny, dûment convoqués par Monsieur le Maire, se sont assemblés dans la salle des associations, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur David DOUCET, Maire.

Présents : M DOUCET, Mme LAFAUX, MM VARLET, BEURAIN, FERREIRA PACHECO, MILLET, Mme PATRAN, MM PREVOST, THIESSET, Mme THOMASSIN

Absents :

Excusé : Mme RENAUD

#### I - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Après lecture, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 12 Juin 2021

#### II - DEVIS VIDEO PROTECTION

Monsieur le Maire explique au conseil municipal la différence entre l'achat du matériel de vidéo protection et un leasing.

Le conseil municipal demande les subventions possibles sur le matériel.

Une discussion se fait au niveau de l'implantation des caméras.

Le conseil municipal demande l'installation d'une caméra giratoire sur la nouvelle mairie.

Le conseil municipal demande un deuxième devis afin de comparer le coût de l'investissement.

#### III - ASSURANCE RISQUES STATUTAIRES

Le Conseil Municipal reporte la question à la prochaine réunion.

#### IV - PROBLÈMES DE STATIONNEMENT

Le Conseil Municipal décide de faire de la prévention pour le moment.

Pas de stationnement à cheval sur les trottoirs dans tout le village.

Si les problèmes ne s'arrangent pas, la mairie fera l'acquisition de panneaux.

#### V - REPAS DES ANCIENS

Le Conseil Municipal décide de faire le repas des anciens en 2022, sous couvert de l'évolution de la pandémie. La date du 23 Janvier est envisagée.

Les démarches pour le traiteur et la location de la salle vont être faites.

Le PASS SANITAIRE sera demandé afin de participer au repas.

#### VI - GAZETTE ET CHOIX DU CADEAU

Le Conseil Municipal décide l'achat de lampe en cadeau avec la gazette. Celle-ci sera réalisé par M. MILLET

#### VII - DIVERS

- Le Conseil municipal décide de faire des bacs en brique pour les fleurs de la commune (Dons de brique bienvenu)
- Monsieur le Maire propose l'achat de barrière pour la sécurité des enfants à l'arrêt de bus. Le devis s'élève à 950 € HT pour 12 barrières. Le conseil municipal accepte le devis de la société MEFRAN.

- Madame THOMASSIN remet une lettre des habitants contre l'antenne, monsieur le maire refus de la signé car le permis est accordé. Madame THOMASSIN remet sa lettre de démission du Conseil Municipal à Monsieur le Maire pour raison personnelle